

**MONTRE-NOUS**

# **TON VISAGE**

**N 15**

Jacques de COUR-  
TIVRON

A.M.DUBARLE

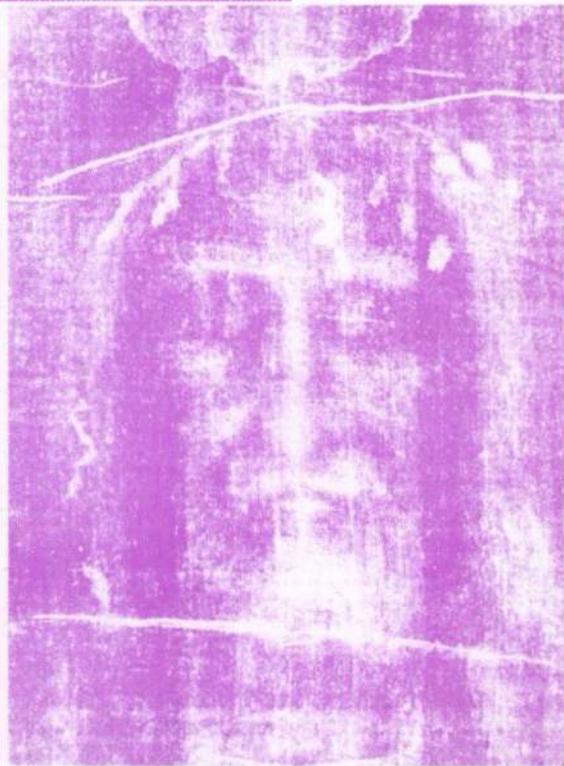
P. COMMERÇON

J.M.MALDAMÉ  
M.C. VILLET

Correspondance  
P. Rinaudo &  
Cl.Saladarini

**DOCUMENTS  
d'INFORMATION  
de  
REFLEXION  
et de  
MEDITATION  
sur le**

**LINCEUL  
de  
TURIN**



Publication éditée par l'Association "Montre-nous Ton Visage"  
1, Rue de Staël - 75015 PARIS



# MONTRE NOUS TON VISAGE

## TABLE des MATIÈRES

Pages

### EDITORIAL

#### UN PROJET POUR 1998

Jacques de Courtivron

3-6

#### *Des scientifiques s'occupent du Linceul de Turin*

Père A.M. Dubarle, o.p.

7-10

*«C'est ta Face que je cherche»,*

*Textes bibliques*

11-14

### RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pierre Commerçon

15-24

### *Epistémologie*

Père Maldamé

25-34

Réflexions du Père Dubarle

35-40

### *Au Matin de la Résurrection*

Marie-Claire VILLETZ

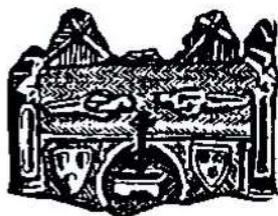
41-42

*Correspondance avec le Cal Saldarini*

43-45

*Communiqué du GERRALT*

46





## Éditorial

### UN PROJET POUR 1998

*En réponse à une lettre du P. Rinaudo, le Cardinal Saldarini, archevêque de Turin, invite à réfléchir dès maintenant pour proposer des protocoles de recherches et d'expérimentations sur le Linceul qui pourraient être discutés et mis au point en 1998.*

*Cet objectif ne pourra être atteint que dans un climat apaisé. MNTV veut conserver sa ligne de conduite et la redire avant de développer les divers domaines dans lesquels pourraient s'appliquer de nouvelles recherches, au moins à titre d'ébauche.*

*Depuis 1898 surtout, mais aussi dans les siècles précédents, un climat passionnel a toujours caractérisé les prises de position concernant le Linceul de Turin.*

*Que ce soient les préjugés totalement subjectifs basés tantôt sur une volonté de prouver les bases de la foi -paradoxe inacceptable- tantôt sur un acbarnement contre tout ce qui pourrait égratigner un rationalisme voire un scientisme qui a caractérisé le début de ce siècle.*

*Que ce soient les sarcasmes utilisés à tort comme arguments de contradiction plutôt que des affirmations raisonnablement étayées sur des éléments scientifiques sérieux.*

*Que ce soient aussi les suspicions portées sur les agissements de certains scientifiques, malgré les précautions entourant les analyses effectuées.*

*Que ce soient même la mauvaise foi évidente dont on a pu parfois établir la preuve formelle.*

*Cbacun pourra sans peine trouver des exemples de ces démarches irrationnelles qui n'ont cessé d'empoisonner la recherche de la vérité.*

*Nous pensons que toute expression de mépris ou de suspicion, a fortiori de mauvaise foi avérée, ne peut que nuire et doit donc être proscrite.*

*Après ce préambule qui devrait sans peine être accepté par tous, il semble opportun de passer en revue quelques questions qui méritent une analyse scientifique approfondie et seréne.*

### *1. L'aspect biologique*

*Le livre du Docteur BARBET a longtemps fait autorité, mais récemment se sont exprimées des réticences. On a même dit qu'il fallait corriger l'évangile de saint Jean. On a remis en cause les clous dans les poignets. On a aussi beaucoup discuté la présence du sang, voire du sang humain. On a accusé l'auteur de trouver beaucoup plus de traces de sang que celles que l'observation permettrait réellement de retenir.*

*Trouverait-on une équipe médicale prête à se pencher sur ces diverses interrogations pour apporter des réponses appuyées sur une garantie de compétence ?*

### *2. Les résultats de la datation au carbone 14*

*De la publication des trois laboratoires on a pu constater une très grande coïncidence pour les trois échantillons témoins,*

*mais une légère dispersion pour le Linceul : deux se retrouvent entre 1353 et 1384, et le troisième entre 1262 et 1312. Bien sûr, nous sommes très loin du 1er siècle, mais ne pourrait-on rechercher les vraies causes de cet écart et peut-on admettre sans sourciller un écart de cette importance ?*

*3. Il fut une époque où l'on attachait une grande importance à la présence du coton à l'intérieur du tissu, coton qui n'a été introduit que bien tardivement en Europe. Ne serait-ce pas une recherche utile à poursuivre ?*

*4. L'étude des icônes les plus anciennes paraît aussi présenter encore un intérêt. Des spécialistes pourraient apporter leur témoignage infirmant ou confirmant une inspiration commune établie sur des détails qui caractérisent l'image portée sur le Linceul.*

*5. Les images de sang ont reçu une explication très détaillée par le Docteur Barbet. Des hématologues pourraient aussi établir ou contredire le bien-fondé de cette formation de traces sur le tissu par les blessures du crucifié ou par une autre origine.*

*6. Depuis la mort du Docteur FREY, la piste des pollens a été abandonnée, mais les botanistes modernes pourraient sans doute dire en toute clarté si la présence de ces pollens sur le tissu peut permettre ou non de déterminer de façon certaine si le Linceul a séjourné hors d'Europe.*

*7. Enfin, en partant des travaux des américains en 1978, il conviendrait de préciser encore davantage les caractéristiques de l'empreinte qui reste la question la plus mystérieuse posée par le Linceul, car aucune expérience à ce jour n'a pu reproduire une pareille image, contrairement à ce qui a pu être affirmé ici ou là.*

*Voilà sept pistes de recherche, mais il serait souhaitable d'en ouvrir d'autres, et nous n'avons pas abordé le domaine historique.*

*Ce qui nous paraît essentiel, c'est de se débarrasser une fois pour toutes des idées préconçues dans un sens ou dans l'autre, et peut-être aussi d'accepter que le savant de la fin du XXe siècle puisse encore se heurter à un mystère qui dépasse sa compétence et sa puissance d'analyse. Les anciens avaient résolu le problème à leur façon en qualifiant le Linceul d'œuvre "achéiropolète" (non faite de main humaine). Serons-nous capables d'aller plus loin ?*

*Jacques de Courtivron*

# DES SCIENTIFIQUES S'OCCUPENT DU LINCEUL DE TURIN

Père A.M. DUBARLE op.

Serge Fanchette fait paraître *Le Linceul de Turin. Identité retrouvée... Enfin la vérité ?* chez P. Téqui, pp. 397, 1996. Le point d'interrogation qui termine son titre n'est pas inutile. Après divers chapitres sur l'histoire, les pollens, les monnaies, les souffrances de la Passion, le carbone 14, vient le chapitre décisif qui cherche dans les visions de Catherine Emmerick la vérité sur l'origine du Linceul. Cette religieuse stigmatisée (1774-1824) eut de nombreuses visions sur la vie de Jésus-Christ et surtout sa passion. Un poète allemand, Clément Brentano (1778-1847) fut pendant plusieurs années l'auditeur assidu de la voyante. Il n'écrivit rien directement sous sa dictée, mais utilisa des notes prises après coup pour faire paraître un récit de la passion, une vie de la sainte Vierge et une vie du Sauveur Jésus-Christ. Ces publications de 1833, 1852 et 1860 se réclamaient des visions de Catherine Emmerick morte depuis un certain temps.

La fidélité de ces écrits à la source invoquée a été largement contestée. Aux paroles de la voyante, Brentano a mêlé ses propres pensées et sentiments ou des souvenirs tirés d'autres auteurs. On peut voir sur ce sujet la *Neue deutsche Biographie* aux articles A. K. Emmerick ou C. Brentano, ou l'étude de W. Hümpfner dans la *Revue d'Ascétique et Mystique*, en 1924, pp. 349-380. D'autres auteurs sont parfois un peu moins sévères. Mais on ne peut absolument pas prendre pour argent comptant les récits attribués aux visions de la stigmatisée. S. Fanchette ne signale pas ces réserves critiques indispensables. Il reproduit pourtant pp. 277 et 278 les paroles figurant dans une traduction : « J'ai vu beaucoup de choses relatives à l'histoire postérieure de ce linge, mais je ne saurais plus les mettre en ordre », et encore : « J'ai vu aussi quelque chose de Turin, de la France et du pape Clément Ier, ainsi que de l'empereur Tibère, mort cinq ans après Notre Seigneur; mais j'ai tout oublié ». Voir encore p. 341, "paroles oubliées".

Il me paraît inutile d'étudier en détail un livre à la conclusion paradoxale et à la rédaction trop négligée. Les coquilles typographiques sont trop

nombreuses et auraient dû être corrigées. La plus amusante est celle où Antoine Legrand, un vétéran des études sur le Linceul, est proclamé Antoine Le Grand (p. 133). S. Fanchette s'est empêtré dans des phrases où une double négation aboutit à une affirmation qui ne correspond pas à sa pensée. Ainsi, p. 83, «auteur qui ne manquera pas de vergogne pour ensuite fustiger»; il veut dire : «auteur qui ensuite fustigera sans vergogne». Ou encore, p. 231 : «l'improbabilité de l'existence d'un Linceul... est mise en doute»; il veut dire : «la probabilité de l'existence d'un Linceul... est mise en doute», ou bien : «l'improbabilité de l'existence d'un Linceul... est mise en évidence».

Les citations d'autres ouvrages sont plus d'une fois déformées. P. 73 «on dit précisément» altère «ont dit précédemment». P. 74 «la fin du XIV<sup>e</sup> siècle» rajeunit beaucoup «la fin du IV<sup>e</sup> siècle». P. 195 «on augure dans la Civiltà Catholica» déforme totalement «un augure vient de s'exclamer dans la Civiltà Catholica» de la source alléguée. P. 195 dans la même citation «réfuter comme invention» déforme «réputer invention».

P. 359 S. Fanchette écrit sans sourciller, ni donner aucune référence, que «des scientifiques ont cherché à calculer la date probable à laquelle serait tombé ce vendredi historique (de la crucifixion) où une éclipse du soleil aurait été visible à Jérusalem vers 3 heures de l'après-midi». En réalité ces scientifiques ont été moins distraits que S. Fanchette. Ils n'oublient pas que les éclipses de soleil se produisent à la nouvelle lune. Ils ont donc cherché une éclipse de lune, visible à la pleine lune, date de la Pâque juive, qui devait être célébrée au soir de la crucifixion. Leurs calculs ont abouti à une éclipse le 3 avril de l'an 33, au moment où à Jérusalem la lune venait de se lever. L'astre aurait pu avoir une couleur rougeâtre, être changé en sang, présage funeste après les ténèbres de l'après-midi (cf Joël 3, 4; Ac 2, 20). On peut voir des données plus précises dans *Esprit et Vie*, 1986, pp. 61-62. Tout entier à l'éclipse de soleil grâce à un déplacement miraculeux de la lune, raconté dans les visions de Catherine Emmerick (reproduit dans S. Fanchette, pp. 337-340), l'auteur n'a pas eu la liberté d'esprit suffisante pour se rappeler des faits trop naturels.

En conclusion pratique, il faut déconseiller la lecture de ce livre. Il contient certainement des données valables sur les différentes recherches qu'en «scientifique digne de ce nom» (d'après la couverture) l'auteur a examinées et discutées. Mais, à moins de vérifications assez longues et parfois malaisées, le lecteur ne sera jamais certain que les citations ont été correctement reproduites ou la pensée de l'auteur exprimée clairement. Essayer de dégager dans un compte rendu les acquis solides me paraît une tâche dispro-

portionnée au bénéfice qu'on en tirerait; et je préfère y renoncer.

Il est juste en terminant de noter qu'il n'y a pas à dédaigner systématiquement tout intérêt pour les révélations privées. La revue internationale de Turin, *SINDON*, a publié en décembre 1985 (n°34) un article de F.C. Tribbe "The Shroud of Turin. Mystical visions and retrocognition", pp. 43-51. Il a noté l'accord de quatre visionnaires de différentes époques : Brigitte de Suède, Marie d'Agréda, Catherine Emmerick et Thérèse Neumann sur quelques détails de la Passion, qu'on peut déduire aussi de l'étude du Linceul.

Une étude beaucoup plus satisfaisante est proposée par **A. Cherpillod**, *Le Suaire de Turin. L'objet impossible*, édité par l'auteur, en mai 1996 (1). Dès la couverture l'auteur expose son dessein : «Le carbone 14 a-t-il raison, lui tout seul, contre les autres sciences ?» Ce sera détaillé dans le corps de l'ouvrage.

Dans un avis au lecteur, p. 2, il affirme sa position "résolument agnostique" et précise que la reconnaissance de l'authenticité de cette relique n'implique nullement une prise de position croyante sur la personne de Jésus. Sa démarche scientifique est donc semblable à celle de Y. Delage (rappelée p. 6) dans sa communication à l'Académie des Sciences le 21 avril 1902. Un chapitre sur le carbone 14 expose les raisons que l'on peut avoir de douter de la validité de la datation, soit en général, soit dans le cas particulier des échantillons du Linceul (pp. 98-122). Un autre chapitre énumère toutes les particularités de la Passion de Jésus d'après les évangiles, correspondant à des observations faites sur la relique (pp. 135-149) : coup sur la face, flagellation, couronne d'épines, croix portée, clous, blessure du côté après la mort, écoulement de sang et d'eau, linceul pour un corps non lavé, pas de putréfaction. Il y a donc présomption très forte qu'il s'agit de Jésus, sans qu'on puisse parler de preuve formelle (pp. 135 et 149). Par ailleurs la supposition d'un faussaire médiéval se heurte à bien des invraisemblances (pp. 150-159).

On pourrait souhaiter que l'auteur série mieux les questions. Il semble parfois n'envisager qu'une seule alternative : un faux médiéval ou le linceul authentique de Jésus. Or dans les textes qu'il invoque il y a plusieurs intermédiaires. Tite, coordinateur de la datation par le C 14, a déclaré que cette datation n'apporte pas la preuve d'un faux (p. 120, rappel inexact p. 159). Mais Tite n'a pas précisé sa pensée personnelle; il pourrait avoir, en dehors du C 14, des motifs d'admettre un faux, c'est-à-dire une origine impliquant l'intention de tromper. Evin, spécialiste français du C 14, mais n'ayant pas

participé à la datation, déclare en conclusion d'une longue exposition qu'il est convaincu de la date médiévale, et aussi «qu'il ne s'agit pas d'un faux». A. Cherpillod voit une contradiction entre ces deux affirmations. D'après lui elles équivaudraient à dire que ce n'est pas le linceul de Jésus et que c'est lui (p. 120). Evin ne s'est pas étendu sur ce qu'il pensait, probablement que le faux comportait l'intention de tromper. Que mettait-il à la place ? Une très habile fabrication manuelle ? Ce ne serait pas nécessairement une fraude intentionnelle, tout comme n'en est pas une le masque mortuaire d'un défunt. La possession fortuite d'un vrai linceul d'un corps crucifié au XIV<sup>e</sup> siècle ? et que les chanoines de Lirey auraient ensuite exploité frauduleusement . Peu importe ici la pensée d'Evin. Il s'agit présentement de signaler une alternative trop courte dans l'argumentation de A. Cherpillod.

De même l'auteur signale que la question de l'authenticité est souvent faussée par le dilemme «ou bien c'est un faux, ou bien c'est un miracle» (p. 7). Lui-même, un agnostique, pense que le linceul peut être authentique sans être miraculeux. Il aurait bien fait d'ajouter aussitôt que, de Vignon, dès la photographie de 1898, jusqu'à Rinaudo actuellement, bien des chercheurs même croyants ont proposé une explication non miraculeuse. Il pouvait renvoyer à l'énumération qui en est faite de la p. 90 à la p. 95.

On peut relever quelques bavures dans cette publication. Ainsi p. 47 le vœu fait par Geoffroy de Charny de bâtir une église à Lirey doit être placé non pas pendant une captivité dans la Tour de Londres, mais dans une prison en Bretagne, après le combat de Morlaix mentionné deux lignes plus haut. De même il est inexact de dire que nous possédons la liste des reliques conservées dans l'église de Lirey en 1356 et que le linceul n'y est pas mentionné (p. 48). Le document auquel l'auteur fait allusion énumère une quantité de détails de toute sorte, mais ne fait que parler des reliques (au pluriel) sans rien préciser.

On apprendra beaucoup de choses dans cet exposé bien équilibré, qui est plus qu'une initiation élémentaire. C'est pourquoi il aurait été souhaitable qu'il renvoie plus souvent aux travaux des nombreux chercheurs qu'il a consultés.

(1) A. Cherpillod a imprimé et édité lui-même cet ouvrage ainsi que tous ceux dont il donne la liste p. 161. On peut les obtenir à son adresse postale: La Blanchetière, 72320 Courgenard. Un premier essai en 1995 a précédé l'édition définitive.

# LA QUÊTE DU VISAGE DE DIEU,

## À TRAVERS DES CITATIONS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

“Les gens disent : «Qui nous fera voir le bonheur ?»

“Fais lever sur nous la lumière de ta face” (Ps 4, 7).

“Seigneur Sabaoth, fais-nous revenir,

“Fais luire ta face et nous serons sauvés!” (Ps 80, 4.8.20).

“Un court instant, je t'avais délaissée, mais, ému d'une immense pitié, je te rassemblerai.

“Dans un débordement de fureur, un instant je t'avais caché ma face. Mais dans un amour éternel j'ai pitié de toi, dit le Seigneur, ton Rédempteur” (Isaïe 54, 8).

“Seigneur, ta faveur m'avait fixé sur de fortes montagnes;

“Tu caches ta face, je suis bouleversé” (Ps 30, 8).

“Tu caches ta face, ils s'épouvantent,

“Tu retires leur souffle, ils expirent,

“à leur poussière ils retournent.

“Tu envoies ton souffle, ils sont créés,

“tu renouvelles la face de la terre” (Ps 104, 29).

“Je veux célébrer les grâces du Seigneur...

“Il a dit : «Vraiment ils sont mon peuple,

“des fils qui ne sont pas félons!»

“Et il fut leur Sauveur dans toutes leurs angoisses.

“Ce ne fut ni un messager ni un ange,

“mais sa Face qui les sauva.

“Dans son amour et sa pitié lui-même les racheta,

"il se chargea d'eux, les porta tous les jours du passé...  
"Pourquoi, Seigneur, nous laisses-tu errer loin de tes voies  
"et nos cœurs s'endurcir contre ta crainte ?...  
"Ah! si tu déchirais les cieus et si tu descendais  
"-devant ta Face fondraient les monts,  
"comme le feu enflamme des brindilles,  
"comme le feu fait bouillir de l'eau-  
"pour faire connaître ton nom à tes ennemis  
"et faire trembler les nations devant ta Face,  
"en accomplissant des prodiges inattendus  
"et dont jamais personne n'entendit parler!"... (Isaïe 63-64).

"Mon âme a soif de Dieu, du Dieu de vie;  
"Quand irai-je voir la face de Dieu ?" (Ps 42,3).

"Ainsi parle le Seigneur à la maison d'Israël.  
"Cherchez-moi, et vous vivrez" (Amos 5,4).

"Ecoute, Seigneur, mon cri d'appel, pitié, réponds-moi!  
"De toi mon cœur a dit : «Cherche sa face».  
"C'est ta face, Seigneur, que je cherche,  
"ne me cache point ta face" (Ps 27, 8).

"Recherchez le Seigneur et sa force,  
"sans relâche poursuivez sa face!  
"Rappelez-vous quelles merveilles il a faites,  
"ses miracles et les jugements de sa bouche!" (Ps 105, 4).

"Le Seigneur est juste, il aime la justice,  
"les cœurs droits contempleront sa face" (Ps 11, 7).

"Moïse dit au Seigneur :«Fais-moi, de grâce, voir ta gloire». Il dit : «Je ferai passer devant toi toute ma splendeur et prononcerai devant toi le nom de YHWH. J'ai compassion de qui je veux et j'ai pitié de qui bon me semble». Il ajouta : «Tu ne peux pas voir ma face, car l'homme ne peut me voir et demeurer en vie"... (Exode 33, 20).

"Malheur à moi, je suis perdu, car je suis un homme aux lèvres impures, j'habite au sein d'un peuple aux lèvres impures et mes yeux ont vu le Roi, Seigneur Sabaoth" (Is 6,5).

"Rends-moi le son de la joie et de la fête,  
"et qu'ils dansent, les os que tu broyas!  
"Détourne ta face de mes fautes,  
"efface de moi toute malice" (Ps 51, 13ss).

"Le Seigneur conversait avec Moïse face à face, comme un homme converse avec un ami" (Exode 33, 11).

"Le Seigneur dit encore [à Moïse] :«Voici une place près de moi. Tu te tiendras sur le rocher et, quand passera ma gloire, je te mettrai dans la fente du rocher, et je t'abriterai de ma main durant mon passage. Puis j'écarterai ma main et tu me verras de dos; mais ma face, on ne peut la voir!» (Exode 33, 21-23).

"Que le Seigneur te bénisse et te garde!  
"Que le Seigneur fasse pour toi rayonner son visage et te fasse grâce!  
"Que le Seigneur te découvre sa face et t'apporte la paix" (Nombres, 6, 24).

"Le Dieu qui a dit : «Que du sein des ténèbres brille la lumière» est Celui qui a brillé dans nos cœurs, pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu, qui est sur la face du Christ" (2 Co 4,6).

"Il fut transfiguré devant eux : son visage resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent éblouissants comme la lumière" (Mt 17,2).

"Moi, Jean... je vis sept candélabres d'or, entourant comme un Fils d'homme... Dans sa main droite il a sept étoiles, et de sa bouche sort une épée effilée, à double tranchant; et son visage, c'est comme le soleil qui brille dans tout son éclat. A sa vue je tombai à ses pieds comme mort; mais lui me toucha de sa main droite en disant : «Ne crains rien, c'est moi, le Premier et le Dernier, le Vivant; j'ai été mort, et me voici vivant pour les siècles des siècles, détenant la clef de la Mort et de l'Hadès»." (Apocalypse 1, 9-18).

"Nul n'a jamais vu Dieu; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître" (Jn 1, 18).

"Voilà si longtemps que je suis avec vous... et tu ne me connais pas, Philippe ? Qui m'a vu a vu le Père. Comment peux-tu dire :«Montre-nous le Père» ?" (Jn 14,9).

“Quelques-uns se mirent à lui cracher dessus, à lui couvrir d'un voile le visage et à le gifler en lui disant : «Fais le prophète!». Et les valets le bourrèrent de coups” (Mc 14,65).

“Voici que mon Serviteur prospèrera, s'élèvera, montera et grandira beaucoup! Alors que des multitudes avaient été épouvantées à sa vue, tant son aspect était défiguré, -il n'avait plus d'apparence humaine-, de même des multitudes de nations s'en étonneront : devant lui des rois resteront bouche close” (Isaïe 52, 13-14).

“Resplendissement de sa gloire [la gloire de Dieu], effigie de sa substance, ce Fils qui soutient l'univers par sa parole puissante, ayant accompli la purification des péchés, s'est assis à la droite de la Majesté dans les hauteurs” (Epître aux Hébreux 1, 3).

“Nous tous qui, le visage découvert, réfléchissons comme en un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en cette même image, toujours plus glorieuse, comme il convient à l'action du Seigneur, qui est Esprit” (2 Co 3,18).

“Aujourd'hui, certes, nous voyons dans un miroir, d'une manière confuse, mais alors ce sera face à face. Aujourd'hui, je connais d'une manière imparfaite; mais alors je connaîtrai comme je suis connu” (1 Co 13,12).

“Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu” (Mt 5,8).

“Le trône de Dieu et de l'Agneau sera dressé dans la ville, et les serviteurs de Dieu l'adoreront; ils verront sa face et son nom sera sur leurs fronts. De nuit, il n'y en aura plus; ils se passeront de lampe ou de soleil pour s'éclairer, car le Seigneur Dieu répandra sur eux sa lumière, et ils règneront pour les siècles des siècles” (Apocalypse 22,3-5).

# Etat des recherches scientifiques sur le Linceul de Turin

Par **M. Pierre COMMERÇON**

Membre de l'Association G.E.R.R.A.L.T.

Interne en Pharmacie Spécialisée, Service de Biologie, Hôtel-Dieu, Lyon 2e.

email : pcomm@rabelais.univ-lyon1.fr

*Transcription d'un texte enregistré et révisé par l'auteur, dans lequel il reprend, en la simplifiant, l'intervention qu'il avait faite le 28 mars 1996 à Paris lors de l'assemblée générale de MNTV.*

Je m'exprime ici au nom de l'association G.E.R.R.A.L.T. (Groupement d'Etudes et de Recherches Rhône-Alpin sur le Linceul de Turin). Cette association est multidisciplinaire et se compose de biologistes, de médecins-légistes, de chimistes, de physiciens, d'anthropologues, d'historiens et d'épistémologues. Son objectif ne consiste pas à savoir si le suaire est celui du Christ, mais à faire le tour de l'ensemble des travaux scientifiques déjà réalisés afin de dégager des approches qui mériteraient d'être entreprises ou poursuivies.

Ainsi, à la lecture des travaux sur le linceul de Turin, deux objectifs majeurs ont pu être définis : le premier consiste dans la recherche d'**éléments pour ou contre l'authenticité du linceul**. Le deuxième porte sur **la nature et l'origine des empreintes**.

Tel un palimpseste ancien, le linceul de Turin présente plusieurs niveaux de lecture. Les trois plus importants sont : -le tissu; -l'empreinte sanguine; -l'image de l'homme du suaire, encore appelée communément "empreinte".

Le contenu de cette revue est fondé sur des constatations simples que tout un chacun peut faire à l'aide des connaissances de base faisant appel à la physique, la chimie et la biologie.

## Chapitre I : Le tissu

Le tissu du linceul de Turin est une toile de lin de 4 mètres de longueur et de 1, 10 m de largeur. C'est un tissu côtelé, sergé, en chevrons (le rapport des chevrons est de 3/1). Il s'agit d'un tissu - et surtout d'un mode de tissage- relativement rare. Jusqu'à présent, aucun autre échantillon de ce type n'a été recensé. Nous sommes donc en présence d'un tissu d'origine 100% végétale, constitué uniquement de cellulose. Il se trouve, bien entendu, totalement à l'opposé des textiles synthétiques modernes. Sur ce tissu, la présence de métaux a été recherchée à l'aide de la technique de fluorescence sous rayons X et 7000 sites du linceul ont été analysés. La présence de 3 métaux seulement a été décelée : le fer, le calcium, le strontium. Ces éléments sont uniformément répartis sur toute la surface du tissu et leur quantité est trop faible pour être visible à l'oeil nu. Leur présence semble liée aux techniques de préparation du lin qui était roui dans les courants d'eau d'une rivière afin d'éliminer les impuretés. Lors de ce trempage prolongé, le lin absorbe spécifiquement le calcium, le strontium et le fer. Ceci explique l'uniformité de ces trois métaux sur l'ensemble de la surface du tissu. Ces métaux sont présents en quantités si faibles qu'on parle couramment de "traces". **Le fer pourtant fait exception, car il présente à certains endroits du tissu des variations locales notables:**

- il est très concentré au niveau des taches de sang. Ceci est logique, car c'est un des constituants principaux du sang.

- il est très diminué à l'intérieur des auréoles laissées par l'eau, alors que sa concentration augmente à leur frontière. Pour cet aspect, il doit être rappelé que lors de l'incendie de 1532, le linceul a, en effet, subi des dommages par l'eau qui a diffusé en formant des auréoles. Lors de sa diffusion, l'eau a pu entraîner le fer dans sa course, expliquant ainsi son augmentation relative à la frontière des auréoles. Sous l'action de l'eau et du temps, le fer s'est transformé en oxyde de fer, soit tout simplement en rouille. Même au niveau de ces auréoles, les quantités de rouille sont très faibles et invisibles à l'oeil nu. Elles apparaissent seulement aux examens utilisant des microscopes ou des clichés radiologiques (rayons X).

Quelques cristaux de couleur cinabre, teinte qui constitue la base du rouge vermillon, ont été également mis en évidence : Ces

cristaux de forme pyramidale sont constitués de sulfure de mercure. Il faut préciser qu'au cours de l'histoire, plusieurs peintres connus, comme Van Dyck et Rubens, ont réalisé des représentations du linceul de Turin d'après nature. Ces peintures ont été réalisées à côté du linceul et les quelques cristaux de rouge vermillon mis en évidence pourraient être les résidus des projections infimes réalisées par le travail des peintres.

Des traces de boue ont été aussi remarquées au niveau des genoux et des talons. Elles semblent provenir des chutes de l'homme du suaire et ne peuvent être l'œuvre d'un faussaire, car elles sont invisibles à l'œil nu.

De plus, quelques traces d'argent (argent métal) ont été trouvées aux endroits précis où le suaire a été brûlé. Elles proviennent certainement du métal constituant le coffret qui a fondu sur le tissu.

Enfin, en examinant le tissu au microscope, divers éléments hétéroclites ont été mis en évidence. Ils proviennent probablement de la contamination de cette relique par le toucher. Il s'agit de laine, de soie, de lin (différent de celui du suaire), ou de coton. Même un fil de nylon rose a été trouvé; il s'agit là, sans l'ombre d'un doute, d'une contamination récente liée à notre révolution industrielle. Ainsi, la présence de ces éléments contaminants, cités à titre anecdotique, souligne combien le nettoyage des échantillons de tissu du suaire est important. Il permettrait, dans des conditions de réalisation technique bien adaptées, d'éliminer toutes les contaminations extérieures qui se sont succédées au cours du temps.

## ***Chapitre II : Physiologie du crucifié***

L'homme du suaire de Turin présente des marques évidentes de crucifixion : - flagellation double effectuée par deux personnes de taille différente; - nez cassé; -traces au niveau des poignets (pas au niveau des paumes des mains, comme la plupart des représentations iconographiques le montrent), probablement laissées par des clous (crucifixions de l'époque romaine); -présence de traces de chutes; -énorme ecchymose qui part de l'épaule droite en passant par le cou

pour atteindre l'épaule gauche (elle pourrait être due au port de la partie horizontale de la croix); -plaie sur le côté droit, entre les côtes ( elle pourrait être due à un coup de lance); -traces de sang au niveau du front et de la tête (elles pourraient être associées à la présence d'une couronne d'épines). L'ensemble de ces faits converge donc de façon relativement rationnelle pour attester que l'homme du suaire a été, en toute vraisemblance, crucifié.

### **Chapitre III : Le sang et les fluides biologiques**

En examinant le suaire, des taches rougeâtres et jaunâtres sont visibles au niveau de la poitrine. Elles sont liées respectivement à du sang et à un mélange de sérum et de lymphe. Les globules rouges sont composés en majorité d'hémoglobine, ce qui donne au sang sa couleur rouge caractéristique. L'hémoglobine en elle-même est constituée de porphyrine (protéine) et d'un atome de fer ferreux (Fe 2+). Le sérum est composé d'ions, d'eau et de protéines (albumine). Chacun de ces éléments est retrouvé sur le suaire au niveau des tâches rouges qui se comportent physiquement, chimiquement et biologiquement comme du sang.

**Aspect physique** - Au niveau des dépôts rougeâtres une très forte teneur en fer est mise en évidence. Ils absorbent la lumière comme du sang (bande Soret à 410 nm, spécifique du sang vieilli et séché). Ils réfléchissent aussi la lumière comme du sang et fluorescent du bleu caractéristique des atomes de porphyrine.

**Aspect chimique** - Les dépôts rougeâtres déjà évoqués réagissent de façon positive lorsqu'on effectue les 2 réactions chimiques spécifiques du sang : -réaction à l'hydrazine qui donne une couleur rouge; -réaction de la cyanmethémoglobine, totalement spécifique du sang et utilisée en routine pour faire les dosages de l'hémoglobine.

**Aspect biologique** - Au niveau des mêmes dépôts rougeâtres, la présence de protéines, d'albumine et de pigments biliaires est aussi révélée. Les pigments biliaires sont toujours retrouvés en très haute quantité lors d'une jaunisse ou de supplices prolongés. Les taux évalués sur le linceul de Turin prouvent que les souffrances du crucifié ont été longues et durables.

Les analyses physiques, chimiques et biologiques pratiquées sur les dépôts rougeâtres du linceul prouvent qu'il s'agit bien de sang. Les tests immunologiques très spécifiques qui ont été utilisés permettent d'affirmer que ces traces sont liées à du sang humain. Différentes équipes ont essayé de définir le groupe sanguin. Les résultats obtenus sont malheureusement contradictoires, certaines équipes affirment qu'il s'agit de sang du groupe O, d'autres qu'il s'agit de sang du groupe A. De plus, étant donné que le sérum est fluorescent, en exposant le linceul aux rayons ultraviolets, il est possible de faire apparaître des tâches lumineuses qui permettent de lire toutes les marques des coups infligés au crucifié ainsi que les plaies résultantes.

#### **Chapitre IV : Les empreintes**

L'empreinte laissée par l'homme du linceul de Turin est d'une couleur brun sépia. A l'heure actuelle, il n'est pas clairement défini comment elle a pu se former. Il a été suggéré qu'il pouvait s'agir d'une réaction entre la sueur du corps (ou un produit d'embaumement) et le tissu. En fait cela est impossible, car, si une telle réaction s'était produite, étant donné que le corps était déposé sur le dos, l'empreinte dorsale, par un simple phénomène de contact physique, aurait été très supérieure à l'empreinte ventrale. La présence d'empreintes, ventrale et dorsale, totalement identiques, permet d'éliminer sans ambiguïté toute réaction entre le corps et le tissu.

Certains écrits avancent, cependant, l'hypothèse d'une couche picturale déposée soit au pinceau, soit au doigt, comme source de ces empreintes. Dans ce sens, l'équipe de Mac Crone affirme que le suaire est un faux car elle a décelé des traces de contrefaçon flagrante (existence de traces de colorants). Il est à noter que ces affirmations, uniques à cette équipe, ne sont fondées sur aucun dosage chimique, il s'agit juste d'un aspect qualitatif. La rouille est uniquement trouvée aux frontières des auréoles. Elle n'est en aucun cas présente au niveau des empreintes. Cette équipe affirme aussi avoir trouvé des cristaux biréfringents qui sont des traces de colorants picturaux. Cette biréfringence est simplement due aux échantillons de bande adhésive (scotch) qui ont servi à réaliser les prélèvements. La présence de colorants comme l'orpiment (sulfure d'arsenic), le bleu outremer,

l'azurite et la garance, rapportée par ces auteurs, n'a jamais été confirmée par d'autres équipés. Par contre, plusieurs arguments physico-chimiques solides permettent aisément d'éliminer toute hypothèse de contrefaçon, ainsi:

- Toute peinture est constituée d'un pigment coloré qui est généralement un oxyde ou un hydroxyde d'aluminium, de fer ou de magnésium. Ces colorants, en tant que tels, ne sont pas utilisables. Ils doivent être, au préalable, solubilisés puis fixés grâce à des protéines qui, jadis, étaient des décoctions d'os et de peau composées en grande majorité d'albumine et de gélatine. A l'examen chimique des empreintes, aucune trace de protéines ni de pigments métalliques n'est remarquée. Les seuls oxydes de fer trouvés sont présents au niveau des auréoles d'eau (incendie de 1532, cf. *supra*).

- Les peintures anciennes, qui sont constituées de liants protéiques (albumine ou gélatine) sont très fragiles à la chaleur et rapidement altérées. De ce fait, lors de l'incendie de 1532 le linceul a été soumis à des températures élevées et il a été estimé, pour certaines parties du suaire, des températures voisines de 200° C. A cette température la dégradation des peintures devient tout à fait visible. Les textes anciens nous apprennent aussi que l'intensité des empreintes n'a pas changé et n'a surtout pas diminué après l'incendie. Enfin, l'examen actuel des empreintes montre une uniformité complète sur toute la surface du tissu. L'ensemble de ces faits est donc totalement incompatible avec l'hypothèse d'une peinture soumise à plus de 200° C quatre cents ans auparavant.

- Lorsque le tissu est mouillé, ses microfibrilles sont collées (uniquement visible au microscope). Les quelques endroits du tissu qui ont été en contact avec du liquide (sang ou eau) montrent des microfibrilles collées entre elles et attachées à la trame sous-jacente du tissu. En revanche, dans les endroits du tissu qui sont restés secs au fil du temps, les microfibrilles examinées apparaissent totalement libres. Ainsi, si une peinture avait été appliquée sur le linceul, les microfibrilles seraient collées et ceci apparaîtrait au microscope. L'examen attentif de l'ensemble de la surface des empreintes a montré que toutes les fibres du tissu étaient libres et flottantes, éliminant ainsi, par un argument physique, toute présence de peinture au niveau des empreintes.

- Chaque tissu est constitué d'un enchevêtrement de fils de trame et de fils de chaîne. Chacun de ces fils comporte, en plus, des microfibrilles uniquement visibles au microscope. Quand on examine les empreintes avec cet instrument, la couche brun sépia (qui constitue les empreintes) a une épaisseur de 10  $\mu\text{m}$  (micromètre, soit 1/1000<sup>me</sup> de mm). A l'opposé, lorsqu'une couche de peinture est appliquée sur un support, par exemple un support textile, l'épaisseur de la couche avoisine le 10<sup>me</sup> de mm, atteignant ainsi par absorption les fils de trame et les fils de chaîne. Cette couche de peinture est donc 10 fois supérieure à la couche colorée des empreintes. Au vu de ces données, il est donc de nouveau possible d'exclure toute couche picturale comme étant à l'origine des empreintes.

- Les empreintes ne contiennent pas d'huile ou de graisse. Elles résistent aux acides, aux bases, à l'eau oxygénée et aux solvants (style trichloréthylène). Elles ne contiennent pas non plus de traces de protéines. Cet ensemble de données négatives permet d'exclure toute trace de peinture organique ou minérale. En revanche, les empreintes disparaissent sous l'action d'un réducteur fort, le diimide. Avec la présence de sang humain, c'est le seul résultat positif connu. Grâce au diimide, la certitude est acquise sur le fait que les empreintes ont été créées par une oxydation déshydratante puissante un peu comme celle de l'acide sulfurique, sauf que cette réaction, du fait de l'absence de collage des fils constituant le tissu (cf. *supra*), s'est réalisée à sec.

- Le sang présent sur le linceul a protégé le tissu de l'oxydation. En effet, cette oxydation, qui est à la base de l'empreinte du linceul (marron caractéristique), ne se retrouve pas sous les taches de sang. Il est donc possible d'en déduire que les empreintes du linceul sont postérieures aux marques sanguines. Le phénomène qui les a provoquées était peu puissant, car il n'a pas attaqué le sang et le tissu sous-jacent. Dans ce sens, la faible profondeur des empreintes déjà évoquée (environ 10  $\mu\text{m}$ , soit la taille d'un globule rouge) explique assez bien pourquoi le sang a protégé le tissu inférieur. Cet aspect est aussi corroboré par le fait que les fibres du linceul sont très résistantes, sauf au niveau des empreintes où elles ont été, très probablement, fragilisées par l'oxydation responsable de la formation des empreintes.

## Chapitre V : Apport de l'ordinateur

Les empreintes présentes sur le suaire de Turin ont été numérisées et représentées en 3 dimensions. L'effet tridimensionnel obtenu nous met en présence d'un objet physique. Il s'agit d'une représentation plane qui a conservé l'information de la tridimensionnalité. Ceci est peut-être le seul exemple connu dans le monde d'une telle conservation .

A l'opposé, et selon la même procédure de représentation en 3 dimensions, toute peinture ne permet l'obtention que d'une image très déformée. L'image d'une peinture est, en effet, la résultante de la lumière réfléchiée par l'objet représenté en 2 dimensions. Clairement, dans cette situation aucune tridimensionnalité n'est possible et les distorsions qui apparaissent sont liées aux techniques de représentation de la perspective tridimensionnelle dont le but est de fournir une illusion d'optique.

Afin d'expliquer la tridimensionnalité réelle que comporte l'image du linceul, certains écrits ont suggéré qu'une statue chaude aurait pu être appliquée sur le suaire. Ceci est très improbable pour la simple raison que les parties saillantes de l'objet auraient brûlé le tissu et les parties creuses ne l'auraient pas imprimé. De plus, toute application d'un objet chaud sur un tissu implique, pour la formation des empreintes, un certain degré de roussissage qui amène inévitablement le tissu sous-jacent à être aussi fortement atteint. Ceci est en complète opposition avec les empreintes superficielles présentes sur le linceul. Enfin, toute application d'un objet très chaud à l'intérieur d'un tissu entraîne une diffusion de la chaleur et donc l'impossibilité d'obtenir des contours aussi fins que ceux des empreintes du linceul.

Ainsi, grâce au codage informatique des empreintes, il apparaît avec certitude qu'elles ne sont pas le résultat d'un reflet et l'absence de distorsions annule toute possibilité de peinture. **Elles ont été directement produites par le corps du crucifié.** L'apport de l'informatique a aussi été majeur dans les domaines du traitement de l'image en permettant d'éliminer les bruits de fond et de retravailler les contours des clichés photographiques obtenus. L'incendie de 1532 permet d'éliminer toute peinture comme origine des empreintes, car les pigments sont très sensibles à la chaleur. L'absence locale de liant

protéique permet aussi d'éliminer toute trace de coloration artificielle. Les empreintes sont dues à une oxydation qui résiste très bien à la chaleur. Elles sont très fines au niveau du contour et d'une épaisseur très faible au niveau du tissu. Elles possèdent une représentation négative sans aucune distorsion, ni effet de projection.

### Conclusion et perspectives

Les données relatives au linceul de Turin sont constituées d'une abondance de résultats négatifs. Seuls 2 aspects sont confortés d'une grande certitude : **-il ne s'agit pas d'une représentation artificielle** mais bien d'une **crucifixion "naturelle"**; -les taches de sang du linceul ont été provoquées par du **sang humain**.

En outre, nous sommes en présence d'une **empreinte négative tridimensionnelle** qui est d'une très faible épaisseur et qui a pour origine une oxydation à sec. Comme nous avons une image dorsale et une image ventrale d'intensités égales, ce phénomène est forcément parti du corps pour impressionner le lin. Sinon, nous aurions les deux images superposées sur une seule face.

Le linceul de Turin est une pièce unique qui ne possède aucun autre équivalent de par sa taille et de par la quantité d'informations qu'il contient. Cette pièce est médicalement et scientifiquement très précise. Elle ne contredit en rien les informations de l'Évangile et sa datation par le carbone 14 donne comme origine une époque moyenâgeuse. L'ensemble des résultats scientifiques qui ont pu être recueillis ne montrent, pour l'instant, aucune trace de falsification flagrante. L'ensemble des données est en accord aussi bien avec l'hypothèse d'un suaire contemporain du Christ qu'avec l'hypothèse d'un suaire d'origine moyenâgeuse. Certains ont parlé à propos de l'homme du suaire d'un **témoin silencieux**, le temps et les efforts des chercheurs perceront peut-être ce silence.

Dans ce sens, nous pensons qu'il est important de refaire des analyses en ce qui concerne la présence de sang humain, non pas localement, mais par des techniques d'échantillonnage global sur l'ensemble du suaire (recherche de sang humain associée ou non à du sang d'autres origines). Ce problème d'échantillonnage est

indispensable. Il doit être le moins invasif possible et réalisé par tamponnage. Nous pensons aussi qu'il serait utile d'utiliser les techniques de la génétique et de la biologie moléculaire. Pour cela, il pourrait être intéressant d'aller rechercher l'ADN qui est à l'intérieur des taches de sang afin de faire un typage génétique, ou un typage de groupe sanguin, afin de déterminer la fratrie et l'origine de l'homme du suaire. Dans le cadre d'une contrefaçon, il pourrait être occidental. Dans le cadre d'un linceul contemporain du Christ, il pourrait être d'une origine palestinienne. L'ensemble de cette méthode ne pourrait être scientifiquement valable qu'à la condition de travailler sur l'ensemble du tissu, d'où les problèmes d'échantillonnage posés plus haut.

Enfin, l'étude des pollens, déjà réalisée depuis quelques années, n'a pas été traitée ici. L'idée de cette étude, malgré son aspect séduisant, laisse persister des incertitudes qui sont liées à la méthodologie mise en œuvre. En effet, son manque de rigueur ne permet pas d'éliminer le fait que les données obtenues soient liées à la bande adhésive qui a été utilisée dans le protocole et non pas au linceul lui-même. Pour éviter ce biais, il était indispensable de réaliser des contrôles négatifs sur la bande adhésive elle-même avant qu'elle ne soit appliquée sur le linceul. Ceci est regrettable car les données obtenues ne sont pas fiables et laissent une sensation de gaspillage dans le privilège d'accéder à ce tissu précieux. Cet aspect est donc à reconsidérer dans sa totalité. Par ailleurs, faute d'informations suffisantes, le problème des inscriptions (pièces de monnaie) n'a pas été non plus considéré.

Devant la multiplicité des documents bibliographiques disponibles, cette étude a tenté de refléter un ensemble synthétique. Pour tout renseignement d'ordre bibliographique, il est conseillé de consulter MNTV ou le GERRALT.

# Encore le saint Suaire de Turin

*Note épistémologique*

**Jean-Michel Maldamé, o.p.**

Le jeudi 13 octobre 1988 le cardinal Anastasio Ballestrero a rendu publiques les conclusions des experts nommés pour l'examen du tissu gardé à Turin et connu sous le titre de Saint Suaire (nous le nommons par la suite Suaire). Trois grands laboratoires (Oxford, Zurich, Tucson-Arizona) avaient daté le linge par le Carbone 14, procédé classique de datation utilisé par les archéologues et les historiens. La conclusion est que les plantes dont est confectionné le tissu ont poussé au treizième ou au quatorzième siècle et donc qu'il est impossible que ce linge ait enveloppé le corps de Jésus lors de sa sépulture<sup>1</sup>.

Certains partisans de l'authenticité du Suaire (i.e. tenant pour vrai qu'il aurait enveloppé le cadavre de Jésus) ont tout aussitôt réagi en mettant en cause la probité de cette expertise<sup>2</sup>. Ce qui n'est pas recevable. Après quelque temps de silence, ils lancent actuellement une campagne pour dire que d'autres arguments scientifiques invalident cette expertise. Dans cette note, nous n'entrerons pas en détail dans le dossier scientifique, nous proposons de faire oeuvre de discernement pour situer au plan épistémologique les enjeux de ce débat.

## I. Le statut de l'expertise scientifique

Devant un objet de dévotion comme le Suaire, quel est le rôle de la science ? Les sciences de la nature étudient des phénomènes qui, pour être objets d'expérience, doivent être reproductibles. La science n'est pas fondée

<sup>1</sup> Les conclusions signées par 21 scientifiques ont été publiées dans la revue *Nature*, vol. 337, 16 février 1989.

<sup>2</sup> Dans les publications de la «Contre Réforme Catholique».

sur un exemplaire unique, mais sur la mise en série d'éléments multiples avec une visée d'universalité. De plus, la science assure son universalité en donnant à ses énoncés une formulation qui prend une forme universelle, celle des mathématiques. La science ne traite que du général et du nécessaire, disait Aristote. L'événement contingent n'est pas un objet de science. La mathématisation du discours scientifique qui a pris son essor à l'âge classique et qui domine la formation actuelle ne contredit pas cette exigence. La science établit les lois de la nature. Dans une analyse, les sciences de la nature rattachent un objet particulier à un ensemble pour en dire la nature, la structure ou les propriétés. Elles ne prennent pas en compte la singularité comme telle. Ces brèves remarques disent la force et les limites de la science. Pour cette raison, l'enquête historique ne relève pas des sciences de la nature, puisque l'histoire relève des événements singuliers. L'événement est une singularité ; pour cette raison, il entre dans le cadre d'une étude historique. Un objet comme le Suaire est un objet singulier, témoin d'événements qui font partie de l'histoire humaine. Son étude entre dans le cadre d'une étude historique. La question de l'authenticité relève donc de la compétence de l'historien.

Un chercheur du British Museum qui a participé à la datation au carbone 14 a fait une remarque fort pertinente. Il note : «Je ne considère pas que le résultat de la datation radiocarbone du Suaire de Turin montre que le Suaire est une contrefaçon, [...] Montrer que le Suaire est une contrefaçon supposerait une intention frauduleuse et il est clair que la datation au radiocarbone n'apporte aucune preuve à l'appui d'une telle hypothèse<sup>3</sup> ». Il écrit ensuite qu'il ne faut pas interpréter l'expertise comme une preuve de la fausseté du Suaire : «J'ai toujours soigneusement essayé d'éviter d'utiliser le mot de faux en discutant de la datation radiocarbone du Suaire». Une telle attitude est exemplaire de probité, puisqu'elle reconnaît que l'expertise scientifique donne une information et que le jugement revient à l'historien, qui se prononce sur la véracité ou la fausseté de l'objet analysé - de même qu'en matière judiciaire, le juge seul décide au vu des résultats de l'expertise. Une expertise scientifique ne saurait conclure à elle seule, car elle demande à

---

<sup>3</sup> Lettre du Dr Michaël Tite citée en annexe du livre de Arnaud-Aaron UPINSKY, *La Science à l'épreuve du linceul. La démonstration scientifique de l'authenticité*, Paris, OEIL, 1990, p. 240. Le Dr M. Tite ne fait aucune rétractation de la valeur de l'expertise; il se contente de la remettre à sa place. Son propos n'est donc pas une rétractation sur les résultats de la datation.

L'ouvrage de A. Upinsky est fort intéressant au plan de la méthode. En bon logicien, il examine les différentes propositions possibles à propos de l'authenticité du suaire. De ce fait, il place tous les arguments sur le même plan. Ce qui est légitime au plan de la logique formelle (qui ne tient pas compte du contenu de la proposition) cesse de l'être quand il s'agit d'un événement ou d'un objet singulier où le fait ne saurait être réduit à sa valeur de vérité logique.

être interprétée. L'expert ne dispense ni le juge ni l'historien de prendre la responsabilité de ses conclusions. Pour cette raison, la prétention de donner «une démonstration scientifique de l'authenticité» est méthodiquement fallacieuse. L'examen scientifique ne peut que donner des éléments à partir desquels l'historien peut juger en connaissance de cause.

Il résulte de ces brèves remarques épistémologiques que la question posée par le Suaire relève de la compétence de l'historien; dans la mesure où elle touche à la personne de Jésus et à la valeur de sa passion, elle relève de la compétence du théologien; dans la mesure où elle est au centre d'une dévotion populaire, elle relève de l'autorité ecclésiastique et d'une étude sociologique des mouvements religieux. C'est en tant que philosophe et théologien que nous rédigeons cette note. Il nous faut donc rappeler les éléments de l'étude historique et ensuite voir comment l'expertise scientifique y prend place.

## II. Les leçons de l'histoire

L'étude historique du Suaire a été faite de manière très précise au début du siècle par le chanoine Ulysse Chevalier<sup>4</sup>. Les travaux faits à partir des documents originaux, archives conservées à la Bibliothèque nationale de Paris, dans l'Aube et au Vatican, montrent que le Suaire de Turin n'échappe pas à la règle qui vaut pour tous les suaires qui ont été présentés à la dévotion populaire au Moyen Age: c'est un objet qui a été confectionné pour être au centre d'un pèlerinage et présenté avec une légende qui le justifie - en lien avec les croisades ou pèlerinages à Jérusalem.

Il faut sans doute préciser que rien ne vient fonder de manière assurée l'existence du Suaire avant le quatorzième siècle. Un journaliste, O. Wilson, a proposé de l'identifier avec le Mandylion d'Edesse. L'examen des documents d'époque invalide cette prétention. La mise au point de l'éminent arabisant J.-M. Fiey, dominicain de Beyrouth, qui a étudié les documents arabes, infirme

---

<sup>4</sup> Ulysse CHEVALIER, *Le Saint Suaire de Turin est-il l'original ou bien une copie ?* Chambéry, 1899; *Etude critique sur l'origine du Saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, Paris, 1900; *Le Saint Suaire de Turin. Histoire d'une relique*, Paris, 1902. «Le Saint Suaire de Turin et le Nouveau Testament», *Revue Biblique*, 1902, p. 564-573. Cf. les recensions des ouvrages de U. CHEVALIER, dans *Analecta bollandiana* 19 (1900) p. 215-217; 21 (1902), p. 213; 22 (1903), p. 83.

cette thèse<sup>5</sup>. Il convient aussi de se souvenir que les Pères de l'Eglise grecs et latins ont affirmé à plusieurs reprises qu'il n'y avait pas de portrait authentique de Jésus-Christ et que les représentations artistiques étaient toutes œuvres d'imagination.

Rappelons que le Suaire a fait sa première apparition au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny en fit présent à l'église collégiale de Lirey au diocèse de Troyes. Le donateur ne dit pas clairement l'origine de cette relique<sup>6</sup> ; mais l'intention était claire. Il avait fondé une collégiale et la dévotion à la relique en assurait la prospérité en correspondant à l'attente du peuple<sup>7</sup>. Le culte se développait, lorsque l'évêque (Henri de Poitiers) intervint. Il rassembla une commission de théologiens qui conclut que la pièce d'étoffe exposée n'avait jamais enveloppé le corps du Sauveur. Plus encore, il a découvert l'artisan fabriquant du Suaire qui a avoué. En conclusion, il en interdit l'ostension<sup>8</sup> (1356).

Le silence se fit jusqu'en 1389. La collégiale ayant perdu sa source de revenus, Geoffroy II demanda au légat du pape l'autorisation de la reprise de la dévotion. Le légat donna un indult pour l'ostension du linceul, concession qui évitait toute expression compromettante et qualifiait le Suaire de «figure ou représentation du suaire de Jésus-Christ». L'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, intervient ensuite pour mettre fin aux abus. Il interdit l'ostension du Suaire et dénonça publiquement la duperie qui consistait à présenter au peuple un linge en prétendant qu'il aurait enveloppé le cadavre de Jésus. Les chanoines désobéirent; on fit appel à Rome. Pierre d'Arcis exposa au pape l'histoire du linge de Lirey. Le pape Clément VII confirma l'indult donné par le légat pontifical, mais il précisa des conditions pour l'ostension. Celle-ci n'est autorisée que si on avertit les fidèles «à haute et intelligible voix» que «ce n'est pas le vrai suaire qui a recouvert le corps de Jésus-Christ, mais

<sup>5</sup> J.-M. FIEY, «Image d'Edesse ou Linceul de Turin», dans la *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, avril juin, 1987, p. 271-277. Au plan épistémologique, il est fort intéressant de relever que ce que O. Wilson présente comme une certitude est présenté par A.-M. Dubarle dans son livre, *Histoire ancienne du linceul de Turin jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle* Paris, 1985, comme une hypothèse qui attend d'être confirmée à partir des documents anciens. Hypothèse invalidée par l'étude de J.-M. Fiey.

<sup>6</sup> Son fils disait qu'il l'avait reçu en cadeau, tandis que sa fille disait que c'était le butin d'une guerre heureuse.

<sup>7</sup> Ch.-F. BELLET, «Le saint Suaire de Turin», *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. IV, 1903, p. 338-339, note que les chanoines de Lirey affirmaient posséder *Quandam figuram sive repræsentationem sudarii Domini Nostri Jesu Christi*. Ce qui est déjà une réserve sur l'authenticité.

<sup>8</sup> U. Chevalier, *Etude critique*, p. 23-24.

seulement une peinture pour représenter ce suaire<sup>9</sup> ». Après avoir permis une grande prospérité à la collégiale, le culte tomba en désuétude à cause de la guerre qui a ravagé la Champagne.

Le Suaire a voyagé. Il est allé d'abord dans le diocèse de Liège où l'évêque Jean de Hisberg interdit toute dévotion publique. Il fut ensuite en possession du duc de Savoie, au château de Chambéry où un incendie le mit à mal (1582). Il arriva enfin à Turin où, plus tard, la princesse Marguerite de Savoie sollicita une indulgence pour les fidèles faisant leurs dévotions à cette relique. Celle-ci fut accordée sous la réserve que la vénération ne porte pas sur le Suaire en tant que véritable linceul de Jésus, mais en réponse à la méditation sur les souffrances, la mort et la sépulture du Sauveur<sup>10</sup>.

### III. Pourquoi une expertise scientifique ?

Le dossier historique est tel qu'il ne peut que conduire à la conclusion que le Suaire ne peut pas être identifié au linceul, dont parlent les évangiles synoptiques, qui a enveloppé le corps de Jésus. Il semble assuré que la pièce exposée à Lirey au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle participe de la production innombrable de telles reliques - dont la profusion doit être examinée comme un fait de société. Pourquoi une polémique qui contredit les décisions de l'autorité ecclésiastique ?

En 1898, lors d'une exposition à Turin, un journaliste, Arthur Loth, fit une photographie du Suaire. Il donna alors une interprétation en langage de photographe: l'image inscrite sur le Suaire n'est pas «en positif» mais «en négatif». D'où une mise en question de l'origine de l'image: elle n'a pas été faite par manière de peinture - comme sur les icônes ou sur les tableaux représentant le Christ, mais obtenue par empreinte<sup>11</sup>. La question scientifique est donc celle-ci: quelle empreinte a pu donner une telle image ? Les partisans de l'authenticité disent que seul le cadavre de Jésus a pu donner cette image. Leurs adversaires proposent une autre explication: en effet, une telle image pouvait être obtenue par frottement d'un linge sur une statue ou un bas relief-

---

<sup>9</sup> Ce même jour (6 février 1390) le pape fit savoir aux officiaux de Langres, d'Autun et Châtons-sur-Marne les décisions prises. Il insiste sur le point suivant: «Pour éviter toute fraude et toute cause d'erreur, il faudra avertir les fidèles qu'on ne montre pas le vrai suaire de Jésus-Christ, mais une figure ou représentation de ce suaire: *quod figuram seu representationem predictam non ostendunt ut verum sudarium Domini nostri Jesu Christi sed tanquam figuram vel representationem dicti sudarii, quod fore dicitur ejusdem Domini Jesu Christi*. Cf. U. Chevalier, *Autour des origines*, p. 31-33.

<sup>10</sup> U. Chevalier, *Autour des origines*, p. 50-51.

<sup>11</sup> Par la suite, les partisans de l'authenticité ont obtenu la permission de faire des photos plus précises et de meilleure qualité. La question reste la même.

comme cela été fait par J. Nickel en 1921 et refait de depuis<sup>12</sup> .

Il semble donc que la métaphore tirée de l'art du photographe<sup>13</sup> , oblige à préciser qu'il ne s'agit pas d'une peinture, mais d'une image obtenue par application sur un corps en relief préalablement enduit de substances colorées. Le débat s'est alors porté sur l'étude chimique des substances colorées. Dans le débat, on constate qu'à tout argument on peut proposer un contre-argument<sup>14</sup> .

Le débat est aussi revenu au plan de l'exégèse: l'image correspond-elle avec ce que les évangiles rapportent de la Passion ? Pour l'essentiel oui, - mais des détails divergent. Les partisans de l'authenticité proposent de corriger le texte évangélique (Jésus n'aurait pas été cloué à la croix par les mains). Les défenseurs de la décision de l'Eglise se réfèrent aux exégètes qui ont aujourd'hui tendance à relever la valeur historique de l'évangile de Jean pour confirmer la thèse de l'inauthenticité. L'article du P. Braun fait toujours autorité<sup>15</sup> .

Parce qu'en la matière tout argument a un argument contraire, l'expertise par datation a pris le statut de ce que les épistémologues appellent une «expérience cruciale». Elle a été faite par datation au Carbone 14 - selon un procédé habituel dans une telle matière et que l'on ne peut contester ni dans son principe ni dans sa mise en œuvre. Les résultats des mesures sont telles qu'une conclusion s'impose; elle confirme la position prise depuis le début par l'Eglise: le Suaire a été confectionné au Moyen Age. Reste ouverte la question de savoir comment la relique a été faite. Sur ce point les études scientifiques sont bienvenues.

La contestation de cette expérience cruciale vient d'être relancée. Elle repose à l'évidence sur des prises de position religieuses et philosophiques. Il convient de les examiner attentivement.

#### IV. Les remises en question

---

<sup>12</sup> Cf. M. BLANC, «Le saint Suaire de Turin, une solution plausible», *La Recherche* , n° 98, p. 298.

<sup>13</sup> Par tradition orale interne à la communauté dominicaine, nous avons appris que le P. M.-J. Lagrange s'indignait de l'assimilation d'un linge à une plaque photographique.

<sup>14</sup> On trouve un exposé des arguments contre l'authenticité dans Henri BROCH, *Le Paranormal* , Paris, Le Seuil, 1995. Il y compare les photos du Suaire et de l'empreinte prise par Joë Nickell.

<sup>15</sup> F.-M. BRAUN, *Le linceul de Turin et l'évangile de saint Jean*, Tournai, 1939, reprise d'articles de la *Nouvelle Revue Théologique* ,1939.

Les résultats de l'expérience cruciale sont remis en question. Il y a plusieurs types d'arguments exposés dans les compte-rendus du colloque tenu par les partisans de l'authenticité<sup>16</sup>.

1. L'expérience aurait été faite dans de mauvaises conditions. La lecture du compte rendu de l'expérience dans la revue *Nature* écarte toute suspicion de cet ordre. La procédure est parfaite et l'exécution exemplaire quant à sa mise en œuvre<sup>17</sup>. D'autres critiques portent sur le fait que les scientifiques indiquent clairement quelle est la précision de leurs mesures. Ils laissent donc, honnêtement, une imprécision. La marge d'erreur dans la datation est si faible que leur conclusion s'impose au strict plan scientifique.

2. Dans l'ouvrage cité plus haut, l'argumentation de A. Upinsky se veut épistémologique et logique. Il tient pour vrai que le Suaire est bien le linge qui a enveloppé le corps de Jésus. Il relève que la datation au carbone 14 récuse cette affirmation. Or cette datation s'impose dans le cadre de l'explication scientifique. Pour en contester la validité il dénonce les fondements de la science moderne. «Ce n'est pas le Linceul qui est à l'épreuve de la Science, mais la Science à l'épreuve du Linceul<sup>18</sup> ». Sa critique repose sur la nature de l'instrument mathématique, et il relève que la Science mathématisée s'écarte de l'ontologie. Cette affirmation est un lieu commun de l'épistémologie - les scolastiques ne disaient-ils pas *mathematica non sunt bona* ? Mais il ne s'agit pas ici seulement de mathématique ou de logique, il s'agit d'une mesure physique au service d'une conclusion en matière d'histoire - disciplines qui se rapportent à la réalité concrète.

Relevons aussi qu'il y a une contradiction à manifester les limites et les insuffisances de la science et à utiliser ensuite le label scientifique pour valider une conviction religieuse.

3. L'étude des photos prises du Suaire se poursuit avec des moyens plus sophistiqués qu'à la fin du siècle dernier. On peut donc conclure qu'il ne

<sup>16</sup> *L'identification scientifique de Homme du linceul. Jésus de Nazareth*, Actes du symposium scientifique international, Rome 1993, sous la direction de A. Upinsky, Paris, 1995.

<sup>17</sup> Rappelons que trois échantillons ont été pris et confiés à des laboratoires différents. Ils ont été étudiés sans que l'on puisse les reconnaître a priori en même temps que trois autres échantillons d'œuvres anciennes à propos desquelles les historiens s'accordent pour la datation. Les analyses ont retrouvé les dates des échantillons de référence et se sont accordées sur la date des trois échantillons avec une certitude de 95 %.

<sup>18</sup> *Op. cit.*, p. 9. «La part du suaire non réductible à notre science strictement rationnelle laisse entrevoir une chance inespérée de libérer la science officielle du ghetto dans lequel elle s'est laissée enfermer [...] et de résoudre ainsi la contradiction épistémologique qui divise les sciences de la vie et celle de l'inerte» (p. 210).

s'agit pas d'une peinture. Mais dans ce cas, l'explication donnée par la fabrication à partir d'une statue gothique est suffisante et fait droit à toutes les expertises. Elle semble meilleure que celle qui dit qu'il s'agit d'un homme crucifié au XIV<sup>e</sup><sup>19</sup>.

Ceci vaut également pour les analyses faites à propos de l'histoire de l'art. L'image du Christ correspond à des canons esthétiques dont on peut retracer l'évolution. Rien ne permet de conclure que ce soit l'image du suaire qui en soit la source. Il n'est pas étonnant que l'artisan qui a fait la relique se soit conformé aux critères esthétiques de son temps. Le témoignage des Pères excluant l'existence d'un portrait authentique de Jésus s'impose<sup>20</sup> ; il rend aux artistes une pleine liberté.

4. L'expertise chimique reprend les arguments qui ont précédé la datation au carbone 14. On ne peut pas ne pas relever alors que tous ces arguments peuvent se retourner et que les spécialistes sont loin de s'accorder sur les conclusions. En particulier, il nous semble impossible que l'incendie de 1582 ait modifié la teneur en carbone du Suaire, puisqu'il n'a pas brûlé. Si l'incendie avait profondément modifié le Suaire, l'analyse chimique présentée par ailleurs par ses défenseurs est sans fondement.

La controverse est inégale et le débat est faussé parce que les dévots du Suaire multiplient les expertises, les colloques et les publications, tandis que les scientifiques ne considèrent pas qu'il y ait là matière à dépenser du temps et de l'argent. Au plan de la méthode, on peut seulement s'interroger sur le fait que les défenseurs de l'authenticité ne mentionnent pas les arguments qui s'opposent à leur thèse. Ils font comme si leurs seuls opposants étaient mus par l'incroyance ou l'hostilité au mystère du salut. Ce manque de probité invalide, hélas, la valeur de leurs travaux qui de ce fait ne sont pas pris en compte par la communauté scientifique.

Au cours de l'argumentation les défenseurs s'interrogent sur la manière dont l'empreinte a pu s'inscrire sur le tissu. Certains, comme l'abbé Rinaudo, disent qu'elle suppose un rayonnement; d'autres vont jusqu'à dire que ce rayonnement met en œuvre une énergie qui dépasse les limites de l'observable et donc qu'ils saisissent la trace de la résurrection de Jésus. Le Suaire deviendrait alors une preuve de la résurrection de Jésus, puisqu'il n'est

---

<sup>19</sup> Si une crucifixion est impensable en Occident, elle ne l'est malheureusement pas dans les pays sous autorité musulmane persécutant les chrétiens. Cette hypothèse se heurte au fait que les évêques de Troyes témoins des premières ostensions du Suaire aient mentionné qu'ils avaient eu connaissance de la personne qui avait confectionné la relique. Ce témoignage s'impose - à moins que l'artiste en question n'ait voyagé en Orient. mais il faudrait le prouver !

<sup>20</sup> Cf. Saint Augustin, *De Trinitate*, 1. VIII., c. IV, n° 7: «Nam et ipsius Dominicae facie carnis, innumerabilium cogitationum diversitate variatur et fingitur, quae tamen una erat, quaecumque erat.»

pas l'empreinte d'un cadavre mais d'une source d'énergie rayonnante ! Cette affirmation invite à une analyse théologique.

## V. L'argument théologique

Y a-t-il comme le prétendent les dévots du Suaire une preuve scientifique de la résurrection de Jésus ? La résurrection peut-elle être prouvée scientifiquement ?

Pour les croyants, la résurrection est l'acte de Dieu donnant à Jésus une vie nouvelle. Ce n'est pas simplement la réanimation d'un cadavre et son retour à la vie antérieure, mais une métamorphose, puisque l'acte de Dieu fait que Jésus échappe aux contraintes de l'espace et du temps qui sont les nôtres. Comme tel le corps du Ressuscité Jésus échappe aux prises de la physique et de l'observation scientifique. Les apparitions du Ressuscité se font aux disciples qui le reconnaissent dans la foi. Les mesures physiques n'accèdent pas à cet événement.

Le fait d'affirmer qu'il y a une saisie matérielle de l'acte de résurrection réduit la résurrection à n'être qu'un miracle. De plus la conception du miracle qui est ici promue est réductrice; c'est celle du positivisme qui voit dans le miracle ce qui outrepassé ou s'oppose à l'ordre naturel des faits. La notion théologique de miracle est beaucoup plus large. En effet, pour les Ecritures le miracle est une intervention de Dieu par manière de signe et de prodige, trace d'un acte de révélation et donc ouverture au Mystère. Un miracle ne se limite pas au merveilleux. Un miracle ne relève pas du paranormal, ni du prétendu surnaturel dont sont friands les milieux ésotériques.

La prétention à une preuve scientifique du mystère du salut ou d'une vérité de foi est aussi une faute au plan de l'épistémologie de l'acte de croire. La foi ne saurait être obtenue par manière de preuve scientifique au sens moderne du terme. La foi est, tout à la fois, don de Dieu et acte libre d'un croyant. Prétendre qu'il y a une preuve scientifique de la résurrection, c'est dénaturer la foi qui cesserait d'être le fruit d'un acte de liberté et qui n'est plus un don de Dieu, puisqu'inscrite dans le réseau nécessitant de la logique de la démonstration. S'il y a des raisons de croire, le statut de la grâce et sa nature théologique ne sauraient réduire la foi à une inférence logique.

Il y a enfin un dernier point qui mérite d'être relevé. L'étude de la dévotion au Suaire est un exemple de la dévotion aux reliques; il atteste bien la sensibilité religieuse de l'Occident qui a été étudiée par les historiens des mentalités. Il montre aussi la manière dont la crédulité populaire se fonde sur des légendes et les rationalise dans une étiologie. Le processus est universel

dans toutes les religions. Il œuvre de manière exemplaire à propos des reliques.

### **Conclusion: prudence et sagesse de l'Église**

Pour toutes ces raisons, la campagne faite actuellement sur l'authenticité du Suaire apparaît comme une source de confusion. D'abord, elle ne respecte pas le statut de la démarche scientifique, puisqu'elle ne reconnaît pas le statut de l'expertise scientifique dans le cadre d'une démarche historique. Ensuite, elle réduit le contenu de la foi en faisant de la résurrection de Jésus un miracle au sens positiviste du terme. Enfin, elle méconnaît le statut de la grâce et la nature de l'acte de foi qui est l'accueil de la parole de Dieu et le consentement à sa présence qui excluent toute contrainte - fût-ce celle de la preuve scientifique.

Aussi il convient de respecter en la matière, comme en d'autres, la prudence de l'Église, fondée en l'occurrence sur le respect des Écritures, des Pères, de l'histoire médiévale et de la méthode scientifique moderne. L'autorisation ecclésiastique de la dévotion au Suaire a toujours été clairement liée à la reconnaissance de sa nature d'image ou de représentation. Les chrétiens méditent la passion de Jésus-Christ en lisant les Écritures. L'Église célèbre Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Pour mieux le faire, elle utilise des représentations et des images qui sont au service de l'Évangile. L'Église célèbre le Christ ressuscité; elle obéit à la parole dite aux témoins de la résurrection: «Ne cherchez pas le vivant parmi les morts».

**Jean-Michel Maldamé, o.p.**  
**Doyen de la Faculté de philosophie**  
*Institut Catholique de Toulouse*

# **AUTHENTICITÉ et VALEUR du LINCEUL de TURIN**

**A. M. Dubarle, op.**

Une interview du Père Jean-Michel Maldamé a paru dans *Le Monde* du 3 juillet 1996, p. 22. Elle avait été recueillie par Jean-Paul Dufour qui l'a fait suivre d'un bref commentaire : "Une polémique sans fin". Le lendemain, 4 juillet, le journal *Ouest-France* publiait un très court résumé : "Le suaire de Turin et le carbone 14". Enfin *La Croix* du 19 juillet donnait directement la parole au P. Maldamé dans une Libre opinion : "La prière ne s'arrête pas aux images". Cela suscita la réaction de nombreux lecteurs dans un Forum le 23 août, p. 10 et le 28 août, p. 13. A des correspondants divers le P. Maldamé a envoyé une "Note épistémologique", récemment publiée dans le *Bulletin de Littérature Ecclésiastique* de l'Institut catholique de Toulouse, fascicule de septembre 1996, pp. 280-287. Il s'y ajoute un petit avis déjà publié dans *Foi et vie du diocèse de Toulouse*, 3 avril 1988, quand on attendait le prélèvement imminent d'échantillons sur le Linceul en vue de la datation au carbone 14<sup>1</sup> ; ce qui eut lieu le 21 avril 1988.

L'auteur, qui est doyen de la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Toulouse, rejette l'authenticité du Linceul et critique assez vivement l'intérêt et la dévotion que lui portent des chrétiens, persuadés de l'authenticité. A la demande de Mgr Thomas, j'ai rédigé quelques explications pour les lecteurs de *MNTV*. Ce ne sont pas une réponse totale aux considérations des textes rappelés ci-dessus. Je me suis attaché à des questions qui me sont plus familières : l'histoire de la relique, l'Écriture Sainte et son rapport aux recherches archéologiques. Pour ne pas allonger à l'excès, j'ai renvoyé, quand cela était possible, à des développements dans des numéros précédents de *MNTV*.

---

<sup>1</sup> La date imprimée "1898" est évidemment une distraction de l'auteur pensant à la première photographie. C'est 1988 qu'il faut rétablir, comme l'auteur me l'a indiqué lui-même.

Le magistère de l'Église Catholique n'a pas pris position officiellement sur l'authenticité de l'image du Christ présentée par le Linceul de Turin. Le pape d'Avignon (non pas de Rome, contrairement à ce qu'a écrit le P. Maldamé par distraction; on était alors dans la période du grand schisme) Clément VII prescrivit que la présentation du Linceul à Lirey fût accompagnée d'un avertissement bien clair : ce n'était pas le vrai linceul du Christ, mais simplement une représentation ou image. Il donnait ainsi satisfaction à l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis. Par la suite, le pape Jules II (1503-1513, bien après la cessation du grand schisme) concéda le formulaire d'une messe en l'honneur du Linceul, alors aux mains des ducs de Savoie. Bien des papes eurent des paroles favorables à l'authenticité de la relique. Même dans le cas où la conviction de l'authenticité s'exprimait le plus vigoureusement, le pape Pie XI a bien souligné qu'il parlait en personne privée ayant étudié la question et non en pape ("*come studioso e non come papa*") dans une audience à l'archevêque de Turin, Mgr Fossati, avant l'ostension solennelle de 1931<sup>2</sup>.

A l'opposé l'archevêque de Turin, le cardinal Ballestrero, avant et pendant la grande ostension de l'automne 1988, a tenu des propos plus que réticents<sup>3</sup>. A maintes reprises il a laissé voir sa conviction négative, tout en s'abstenant de formules trop dures qui auraient choqué le plus grand nombre de ses diocésains, persuadés de l'authenticité. Mais il ne voulait pas désapprouver une dévotion spirituellement fructueuse.

L'Église laisse donc toute leur liberté d'opinion à ses enfants. Mais il est bon que les lecteurs de *MNTV*, tout en gardant leur certitude, sachent comprendre la mentalité de ceux qui ne la partagent pas. Il y a eu au Moyen-Âge une très grande dévotion aux reliques. La possession de l'une d'elles passait pour un gage de protection divine. On faisait des pèlerinages lointains pour aller les vénérer et l'on ne se souciait pas beaucoup de savoir si la relique était bien authentique. Saint Louis a reçu avec une très grande vénération la couronne d'épines venant de Constantinople en 1239. Puis en 1241 il a reçu, de la même source, un lot considérable de reliques, qui avait été engagé comme caution des emprunts faits par Baudouin II, empereur latin de Constantinople. Saint Louis dédommagea les prêteurs, des banquiers de Venise, et devint ainsi le détenteur de ces trésors, pour lesquels il fit construire la Sainte Chapelle. Le grand nombre de ces reliques, leur étrangeté (le lait de la Sainte Vierge, le bâton de Moïse, etc.), et toutes les reliques conservées ailleurs dans la chrétienté sont bien faits pour engendrer le doute ou la négation plutôt que la confiance.

---

<sup>2</sup> M. card. Fossati, "PIO XI e la santa sindone", dans *La Santa Sindone nelle ricerche moderne*, Torino, 1941, voir p. 16.

<sup>3</sup> Voir le détail dans *MNTV*, n°13 (juin 1995), pp. 14-17.

Au XIXe siècle on contesta et on discrédita de nombreuses légendes sur la fondation d'églises locales dès l'époque apostolique (Saint-Denys, etc.), ou sur l'authenticité des reliques. Partant pour Jérusalem en 1890 pour y établir une école biblique, maintenant centenaire, le P. Lagrange expliquait l'entreprise par l'avantage d'être sur place pour établir la fausseté de certaines localisations modernes des sites mentionnés par la Bible ou de reliques. Plus tard il passa par Turin pour voir et examiner la relique prétendue et se convainquit qu'elle était "une impossibilité pratique, dissimulée par une pseudo-théorie photographique"<sup>4</sup>.

Une critique menée avec raison sur des traditions acceptées trop facilement dans le passé a produit assez souvent une mentalité de défiance généralisée. Ainsi des chrétiens d'une foi au-dessus de tout soupçon ont pu considérer comme une tâche scientifique légitime ou même un devoir apostolique de combattre une thèse jugée fausse. Un chrétien cultivé n'est pas obligé de consacrer beaucoup de temps à s'informer d'une question qui n'est pas essentielle à la foi ou à la vie chrétienne.

Il n'y a donc pas à s'étonner, moins encore à s'indigner, quand des chrétiens mettent en doute l'authenticité du Linceul. De même, pour reprendre le titre de l'article dans *Le Monde* (3 juillet 1996, p. 22), "la probité des experts qui ont daté le saint suaire au carbone 14 ne saurait être mise en doute"<sup>5</sup>. Le P. Maldamé passe rapidement de cette affirmation d'une date médiévale à des considérations historiques appelant quelques remarques.

D'après lui, "aucun document ne mentionne l'existence du suaire avant sa présentation... au milieu du XIVe siècle". Il cite un article publié en 1987 par la *Revue d'histoire ecclésiastique*, voulant montrer l'impossibilité d'identifier la relique avec le mandylion d'Edesse. Le lecteur aura

---

<sup>4</sup> Paul de Gail, *Histoire religieuse du linceul de Turin*, 1974, p. 295, avec un renvoi à un article non signé dans la *Petite revue du Clergé*, 1936, p. 422. La pseudo-théorie était l'argument en faveur de l'authenticité tiré du négatif photographique donnant une image positive. Cet argument développé par A. Loth avait été critiqué par H. Chopin dans une lettre à U. Chevalier, reproduite par celui-ci dans son *Étude critique*, 1900, pp. 49-55. Le P. Lagrange a pu la lire.

<sup>5</sup> Voir *MNTV*, n°4 (juillet 1990), mon article : "Y a-t-il eu fraude et complot dans la datation... ?" concluant que l'introduction frauduleuse d'un échantillon médiéval à la place de celui prélevé sur le Linceul ne me paraissait pas avoir été prouvée (p. 26). Et p. 21 je citais le témoignage de l'auteur anglais Ian Wilson en faveur du Dr Tite, qu'il connaissait personnellement : une machination mensongère de sa part était "impensable". D'autres auteurs n'excluaient cependant pas quelques critiques de détail : publication incomplète des résultats, indiscretions au cours des opérations. La probité des experts ne confère pas une certitude indiscutable à leur résultat.

l'impression que la question est ainsi réglée, alors qu'il s'agit seulement d'éliminer une des thèses ou hypothèses de certains historiens. Et surtout, ce que le P. Maldamé ignorait et qui aurait modifié sa présentation, le P. Fiey, auteur de l'article, était persuadé de l'authenticité du Linceul, comme je l'ai su par une lettre privée, et n'avait donc pas l'intention de la rejeter au nom de l'histoire<sup>6</sup>.

Il est bien vrai, comme le dit plus loin le P. Maldamé, que le pape Clément VII (d'Avignon et non pas de Rome) a prescrit en 1390 d'avertir, lors des ostensions de la relique, que ce n'était pas le linceul authentique mais seulement une image ou représentation. Là-dessus l'article du Monde enchaîne immédiatement sur une demande faite par Marguerite de Savoie afin d'obtenir "une indulgence pour les fidèles faisant leurs dévotions à cette relique". A ces mots de l'article, il est utile d'ajouter ici que cette demande eut lieu en 1670 quand, depuis près d'un siècle, la relique est à Turin et qu'un office canonial et une messe en son honneur ont été approuvés. Les fidèles concernés étaient ceux qui, après confession et communion, visiteraient l'église de Turin lors des ostensions. Dans sa réponse la Congrégation romaine des indulgences reprit les conditions de la demande. De plus elle évoqua les témoignages favorables à l'authenticité du Linceul émis par Baronius et d'autres historiens. Sans les contredire, elle statua qu'il fallait se conformer à la précaution prescrite déjà par le pape Clément VII (celui de Rome, cette fois, en 1523-1534) et mentionner la relique "*ut pie creditur*" (comme on le croit pieusement). Finalement l'indulgence était accordée, non pas à la vénération d'un objet considéré comme l'authentique linceul du Christ, mais à la méditation de sa mort et de sa sépulture<sup>7</sup>.

Il est donc bien vrai et reconnu par la concession même de l'indulgence que la prière ne doit pas s'arrêter aux images. Le P. Maldamé a raison de titrer en ces termes l'article de *La Croix*. Mais cela ne suffit pas à réduire la valeur utile de l'image portée par le Linceul au fait qu'elle serait spécialement émouvante. L'article va plus loin encore. Il semble supposer

---

<sup>6</sup> Sur cet article et le peu de valeur de la chronique invoquée voir *MNTV*, n°11 (septembre 1994), pp. 36-37. Dans une lettre datée de Beyrouth le 1er novembre 1988, le P. Fiey m'écrivait : "Je suppose que vous êtes, comme moi, surpris des résultats de l'expertise au Carbone 14. ... Si vraiment le linceul est un "faux" du XIVe siècle, beaucoup de choses restent à expliquer, etc."

<sup>7</sup> Le document est reproduit par U. Chevalier, *Aux origines du suaire de Turin*, 1903, pp.52-53. Il demande non pas "que ce suaire ne soit pas présenté comme le véritable linceul de Jésus" (*Le Monde*), mais que sa mention soit accompagnée de la caution déjà imposée par le pape Clément VII (de Rome) : "*ut pie creditur*". Il y a une nuance, surtout quand on a précédemment rappelé l'opinion favorable d'historiens qui n'étaient pas de simples dévots naïfs.

que s'intéresser à un indice visible et tangible de la résurrection du Christ menace de déprécier et presque d'éliminer la foi en cette résurrection. "La rencontre du Christ se fait dans la foi, dit-il, par la médiation des signes institués par Jésus-Christ lui-même et pas par une démarche scientifique". Assurément la résurrection du Christ est autre chose que la réanimation d'un cadavre. Et d'autre part la connaissance du Linceul, qui a fait défaut à la plupart des croyants, n'est pas indispensable à la foi.

Ceci dit, il ne faudrait pas suggérer que la foi n'a aucun besoin d'une constatation visuelle préalable, que toute recherche d'une vue ne peut que la diminuer ou la dénaturer. Lors de l'événement fondateur de la libération d'Israël échappant à la servitude d'Égypte : "Israël vit la grande main que Yahweh avait déployée contre l'armée de Pharaon, et le peuple craignit Yahweh et il crut en Yahweh et Moïse, son serviteur" (Ex 14, 31). Lors de la résurrection deux constatations ont été accordées aux disciples : les linges vides dans le tombeau, le Seigneur qui se fait voir, toucher, prendre pour convive. Pour n'être pas une expérience scientifique au sens moderne du mot, ces constatations avaient leur certitude. Elles se contrôlaient mutuellement. Les linges vides faisaient penser facilement à un vol. Mais le Seigneur se faisait voir aux siens. Il n'avait pas été emporté, on ne savait où. Et celui qui se faisait voir n'était plus dans sa tombe; c'était de notoriété publique. Sa vue n'était pas une vision subjective, une hallucination provoquée par le désir ou la tristesse. La parole dite à Thomas : "Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru" (Jn 20, 29) ne signifie pas qu'il n'y a aucun besoin de voir pour croire. Elle loue ceux qui avaient une disposition à croire ou une lumière intérieure assez fortes pour se contenter de s'en remettre aux témoins choisis par Dieu (Ac 10, 41).

La probité des experts ayant daté le Linceul au carbone 14 ne saurait être mise en cause, comme a titré le P. Maldamé avec raison. Mais la réciproque doit être rappelée. La bonne santé psychologique, le bon équilibre de la foi chrétienne des tenants de l'authenticité du Linceul ne doivent pas être suspectés. Il n'est pas équitable de suggérer que la plupart sont "de mouvance fondamentaliste, plus ou moins marqués par le refus du Concile de Vatican II, par leur réticence vis-à-vis d'une liturgie vivante et d'une lecture intelligente et bien informée des Écritures" (dans *La Croix*).

On reconnaît facilement aujourd'hui le mérite du P. Lagrange pour avoir contribué de manière décisive au progrès des études bibliques dans l'Eglise Catholique par la fondation de l'École biblique à Jérusalem. On disposait ainsi de "travailleurs placés sur les lieux, qui peuvent vérifier en quelques jours les données topographiques ou les traditions douteuses"<sup>10</sup>. Et il ne s'agit pas seulement de démasquer des erreurs, mais aussi de découvrir

<sup>10</sup> Ce sont les expressions (p. 9) d'un avant-propos du premier numéro de la *Revue Biblique*, première année, 1892, signé La Rédaction.

des vérités, qui allaient de soi pour les premiers destinataires de l'Écriture et n'avaient pas besoin de leur être rappelées. C'est ainsi que le P. Lagrange racontant la Passion mentionne qu'il a plus d'une fois veillé pour constater l'heure du premier chant du coq<sup>9</sup>. A propos des ténèbres de la crucifixion (*Mc* 15, 33), il parle des siroccos noirs qui se produisent au printemps et qui furent d'une intensité exceptionnelle en cette heure-là. Ce fut un signe divin, qui inspira une terreur mystérieuse aux assistants<sup>10</sup>. Il n'y avait pas à s'arrêter au déplacement fantastique de la lune venant occulter le soleil, comme l'imaginaient certains, à partir de *Lc* 23, 44-45.

L'archéologie peut rechercher où passaient exactement les murailles de Jérusalem à l'époque où "Jésus a souffert hors de la porte" (*Heb* 13, 12). Elle peut se demander si la basilique actuelle recouvre bien l'authentique tombeau dans lequel se produisit la résurrection, si tel tombeau encore intact peut ou non être celui du Christ, ou nous aider à en comprendre la structure, comportant une pierre qui roulait pour en fermer l'entrée. Elle peut comparer les restes de boue recueillis sur le bas du Linceul de Turin avec la nature chimique de couches géologiques affleurant dans la ville sainte. Tout cela a son intérêt, mais évidemment peut être oublié ou négligé dans la méditation de la sépulture et de la résurrection.

L'attention à des faits observables aujourd'hui peut donc aider à une bonne compréhension de l'Écriture, ou au discernement de reliques. Il n'y a pas de raison de craindre que la valeur religieuse de la résurrection soit occultée par un objet qui, s'il est authentique, a quelque rapport avec cet événement, point capital de la religion chrétienne : indice que le corps du crucifié n'est pas resté longtemps dans son vêtement funéraire, et qu'il s'en est détaché sans arrachement<sup>11</sup>.

La variété des données archéologiques pouvant éclairer l'Écriture, et issues plus d'une fois de trouvailles inattendues, invite à ne pas exclure trop vite *a priori* la possibilité d'une image du Christ contemporaine de sa sépulture. Souhaitons que l'authenticité ou l'inauthenticité soient discutées à partir de critères concrets et sans préventions sur les personnes.

A.M. Dubarle, op.

<sup>9</sup> *Evangile de Jésus-Christ*, 1928, p. 542, n. 6.

<sup>10</sup> *Evangile de Marc*, 1911, p. 404.

<sup>11</sup> Ce dernier point a été mis en doute récemment. Il est inutile ici d'entrer dans la discussion.

# AU MATIN DE LA RÉSURRECTION

par

MARIE-CLAIRE VILLET

*La femme au cœur aimant  
accourt de grand matin,  
elle pleure, elle se souvient :  
des derniers et terribles instants  
du supplicié, du mourant,  
à l'heure obscure de la fin  
cherchant en haut l'appui suprême.*

*Elle pleure, elle se souvient :  
de son cruel délaissement,  
du cri lancé éperdument  
vers le ciel devenu si lointain,  
de l'appel, désolé et poignant,  
au Père qui est la Justice même.*

*Elle pleure, elle se souvient :  
elle, la pécheresse tant pardonnée,  
aux pieds de Jésus toute ployée  
répandant le parfum précieux,  
contemplant à travers ses cheveux  
le visage si doux et majestueux  
du Messie qui donne la paix.*

*Elle pleure, elle se souvient :  
du Bien-Aimé, l'Agneau immolé,  
déposé sur les genoux de Marie,  
tenant doucement entre ses mains  
de la Mère si digne, au cœur broyé,  
l'adorable Face outragée,*

*du corps ensanglanté, raidi  
lié dans le linge avec les aromates  
et enseveli dans le roc à la hâte.*

*C'est la pointe de l'aurore  
et le grand silence dehors,  
les ténèbres sont chassées,  
la femme, si belle en sa fidélité,  
bouleversée de chagrin, éperdue,  
arrive au tombeau de Jésus.*

*Elle se penche tout au bord,  
mais le linceul est affaissé,  
là où gisait le Transpercé.  
Un ange sur la pierre est assis :  
«Pourquoi le chercher parmi les morts ?  
Il est ressuscité, Il n'est plus ici!»*

*Elle se penche tout au bord,  
mais l'abîme c'est celui de l'amour  
maintenant et pour toujours.  
De sa parole elle se souvient alors :  
«Je suis le Prince de la Vie  
sur vous je répandrai mon Esprit».  
En se retournant , elle le voit  
et son âme exulte de joie!  
Jésus lui dit : «Marie!»  
Elle s'écrie : «Rabbouni!»  
dans la lumière d'or du matin.*

## **Prochaines Ostensions**

### **CORRESPONDANCE**

**Entre le Père Rinaudo  
et le Cardinal SALDARINI**

#### **PROCHAINES OSTENSIONS DU LINCEUL DE TURIN**

Le 6 septembre 1995, le Cardinal Giovanni SALDARINI, archevêque de Turin a annoncé que le Linceul de Turin serait exposé du 18 avril au 31 mai 1998, année du Ve centenaire de la consécration de la cathédrale de Turin et du 1er centenaire de l'ostension de 1898 pendant laquelle avait été faite la première photographie du Linceul.

Une autre ostension aura lieu du 29 avril au 11 juin 2000, année du grand Jubilé, pour permettre aux chrétiens de faire un pèlerinage devant l'image que l'archevêque a qualifiée d'« icône de la Passion du Seigneur »

#### **CORRESPONDANCE entre le Père Rinaudo et le Cardinal SALDARINI Archevêque de Turin**

*Montpellier, le 8 Décembre 1995*

**A Son Excellence, le Cardinal SALDARINI  
Archevêque de Turin**

Excellence Révérendissime,

Monseigneur Lorenzo ANTONETTI a dû vous parler du GERRALT (Groupe d'Etude et de Recherche Rhône-Alpes du Linceul de Turin). J'ai l'honneur d'en faire partie en tant que membre fondateur. Monsieur Yannick ESSERTEL en est le Président.

Nous aimerions venir, à 4 ou 5 personnes, vous rencontrer afin de vous présenter notre Groupe, ses différents secteurs d'activités, ainsi que le travail que nous

avons pu réaliser sur le problème de la formation de l'image. Nous disposons pour cela d'un certain nombre de diapositives que nous serions heureux de vous projeter. Le modèle auquel nous avons abouti permet de rendre compte de l'importante erreur de datation du Linceul par le radiocarbone, ce qui autorise à le considérer de nouveau comme étant du 1er siècle.

Nous aimerions rencontrer par la même occasion Messieurs BAIMA BOLLONE et GONELLA pour leur présenter ce travail et voir ensemble ce qu'il nous serait possible de réaliser comme expériences sur le Linceul à l'occasion de la prochaine ostension.

Pourriez-vous nous proposer un rendez-vous un samedi matin de votre choix ?, et si possible, nous proposer trois dates, car nous sommes plusieurs.

Monsieur Francesco ABBONA (Via Legnano 15, 1028 TURIN) pourrait, si besoin, nous servir d'interprète, car nous ne parlons pas l'italien.

En espérant que nous pourrions avoir l'insigne honneur de vous rencontrer pour parler avec vous du Saint Linceul, je vous prie d'agréer, Excellence Révérendissime, l'expression de mes sentiments religieux et dévoués dans le cœur de Jésus.



Montpellier, le 23 février 1996

**A Son Eminence. le Cardinal SALDARINI**

Monsieur Yannick ESSERTEL, Président du GERRALT (Groupe d'Etude et de Recherche Rhone-Alpes du Linceul de Turin), le Général de COURTIVRON, Président de l'Association Montre-nous ton Visage", et moi-même aimerions vous rencontrer afin de vous présenter nos Groupes, leurs différents secteurs d'activités, et le travail que nous avons pu réaliser sur le problème de la formation de l'image sur le saint Linceul.

Nous disposons pour cela d'un certain nombre de diapositives que nous serions heureux de vous projeter. Le modèle auquel nous avons abouti permet de rendre compte de l'importante erreur de datation du Linceul par le radiocarbone, ce qui autorise à le considérer de nouveau comme étant du 1<sup>o</sup> siècle et par là même authentique.

Nous aimerions rencontrer, par la même occasion, Messieurs BAIMA BOLLONE et GONELLA pour leur présenter ce travail et voir avec vous ce qu'il nous se-

rait possible de réaliser comme expériences sur le Linceul à l'occasion de la prochaine ostension.

Nous aimerions également solliciter auprès de vous la faveur, pour quelques membres de nos deux Associations, lors de la prochaine ostension de 1998, d'un créneau réservé pour pouvoir contempler le saint Linceul.

Pourriez-vous, pour cette rencontre, nous proposer un rendez-vous un samedi matin de votre choix ?

En espérant que nous pourrions avoir l'insigne honneur de vous rencontrer pour parler avec vous du Saint Linceul, je vous prie d'agréer, Excellence Révérendissime, l'expression de nos sentiments religieux et dévoués dans le Cœur de Jésus.



**Au Père Jean-Baptiste RINAUDO, s.c.j.**

**Prot. 757/95**

**Turin, 12 avril 1996**

R.P. Jean-Baptiste Rinaudo,

Vos deux lettres du 8.12 et du 23.02 reçoivent seulement aujourd'hui une réponse et je vous prie, de tout cœur, d'excuser ce retard. Malheureusement la demande d'une audience pour le Samedi matin a compliqué quelque peu la situation, car en un tel jour il n'est pas facile de trouver le temps pour le programme que vous proposez.

Quant aux expériences sur le Linceul, il n'en est pas prévu pour la prochaine ostension, mais il peut être utile d'en mettre au point la proposition pour l'ostension suivante. Je conseille au Congrès international que le Centre de Sindologie a annoncé pour la prochaine ostension de 98 d'orienter dans ce sens ses efforts et son attention. Cela pourra être le moment le plus adapté pour une confrontation des demandes et des programmes.

Je vous souhaite une Pâque riche de bénédictions.

**+ Giovanni Card. Saldarini**  
**Archevêque de Turin**

## **COMMUNIQUÉ DU GERRALT**

(Association loi 1901)

**Le GERRALT, Groupe d'Etudes et de Recherches Rhône-Alpes du Linceul de Turin, est né en juin 1994 à Lyon. Cette association réunie différents chercheurs (universitaires, CNRS et INSERM...) de spécialités diverses : anatomistes, anthropologues, biologistes, épistémologues, historiens, physiciens, chimistes, spécialistes en textiles, en tout une vingtaine de personnes, qui mettent en commun leurs compétences.**

**Ce groupe pluridisciplinaire a pour but de promouvoir et de développer la recherche scientifique sur le Linceul de Turin. Cette pluridisciplinarité permet, au cours des réunions, un échange constant de points de vue et une évaluation permanente de la validité des travaux et des méthodologies.**

**GERRALT, 96 rue du Levant,  
69360 SOLAIZE**

**Vous pouvez lire dans ce numéro en pages 15-24  
l'article d'un membre du GERRALT  
Mr Pierre COMMERÇON**

## **EXCUSES**

**Nous invitons les abonnés à se montrer bienveillants en acceptant nos excuses.**

**En effet, ce numéro aurait dû paraître durant l'été de 1996. Des problèmes de santé ont empêché l'un des auteurs de fournir son article dans les délais envisagés.**

**En compensation, la livraison que vous recevez avec ce numéro 15 est plus abondante que d'ordinaire**

**Nous espérons pouvoir publier le prochain numéro au cours du printemps 1997.**

*La prochaine assemblée générale de l'association MNTV a été prévue pour le jeudi 24 avril 1997. Les membres à jour de cotisation recevront une invitation directe d'ici cette date pour confirmer la date et indiquer le lieu.*

**ETES-VOUS «à jour» pour votre abonnement ou votre cotisation ?**

Regardez sur la bande d'expédition si un rappel discret vous y est signifié. Merci d'en tenir compte.





**PROCURE  
MNTV**

**110, Bd St Germain  
75006 PARIS**

**AUDIOS cassettes  
VIDEO cassettes  
RELIEFS  
IMAGES  
LIVRES  
DOCUMENTATION**

**DOCUMENTS  
sur le LENCEUL de  
TURIN  
Prêt gratuit par  
l'Association  
MNTV**

**PROCURE  
MNTV**

**110, Bd St Germain  
75006 PARIS**

**L'abonnement donne droit à 4 numéros expédiés par la poste à votre adresse.**

**Prix de l'abonnement :**

**\* pour les membres de l'Association MNTV : 60 FF**

**( Le prix annuel de la cotisation est de 100 FF . L'abonnement est de 60 FF. Le total versé est de 160 FF )**

**\* Pour un abonnement à quatre numéros : 90 FF**

**\* Prix d'un numéro : 22 FF**

**( frais de port et expédition en supplément )**